

## 1. CONTEXTE

Devenu partie contractante à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) en 1986, le Mexique a entrepris un vaste programme de libéralisation du commerce qui a déjà donné lieu à la réduction des droits d'importation et à la suppression des exigences très restrictives en matière de licences d'importation pour toutes les positions tarifaires, à l'exception de 198 d'entre elles. Ce programme pave la voie à la création d'une zone de libre-échange entre le Mexique, les États-Unis et le Canada. Libéralisation du commerce et croissance économique conjuguées font du Mexique un marché très attrayant pour les fournisseurs étrangers désireux de profiter des nouvelles possibilités qu'il recèle.

Le marché des matériels de manutention est à la hausse depuis trois ans, stimulé par la croissance de l'économie mexicaine en général. La consommation apparente totale est passée de 190,6 millions de dollars en 1988 à 222,3 millions en 1989 et à 253,7 millions en 1990. On s'attend à ce que la demande continue d'augmenter à un taux annuel moyen de 4 p. 100, en phase avec la tendance à la hausse de l'économie mexicaine et, plus particulièrement, avec la croissance prévue dans les plus importants secteurs d'utilisation finale. La demande totale devrait s'élever à 286 millions de dollars en 1994. Les importations constituent aujourd'hui 51 p. 100 du marché mexicain total et devraient croître à un rythme plus rapide que la production nationale et totaliser 190 millions de dollars en 1994.

Les matériels de manutention sont utilisés dans des secteurs très divers. Tous les établissements industriels et commerciaux utilisent l'un ou l'autre